

Sur prescription médicale ou en application de son rôle propre, l'infirmier-ère dispense des soins dans les domaines curatifs, préventifs, de l'éducation à la santé, de la formation ou de l'encadrement.

Les objectifs de la formation :

La formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Infirmier vise à former un **praticien autonome, responsable et réflexif** capable de :

- Mobiliser les **10 compétences professionnelles** pour répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une pluri professionnalité.
- Développer **des ressources** en savoirs théoriques et méthodologiques, en habiletés gestuelles et en capacités relationnelles.
- Apprendre à **reconnaître ses émotions** et à les utiliser avec la distance professionnelle nécessaire.
- Mettre en œuvre **une éthique professionnelle** permettant de prendre des décisions éclairées, d'agir et d'exercer sa capacité critique et de questionnement.
- Développer des compétences **en raisonnement clinique et jugement critique** propices à s'adapter à des situations variées, en intégrant de nouveaux savoirs.
- Apprendre à **améliorer ses compétences professionnelles** tout au long de son exercice professionnel.

Les Activités professionnelles :

- Observation et recueil de données cliniques
- Soins de confort et de bien être
- Information et éducation de la personne, de son entourage et d'un groupe de personnes
- Surveillance de l'évolution de l'état de santé des personnes
- Soins et activités à visée préventive, diagnostique, thérapeutique
- Coordination et organisation des activités et des soins • Contrôle et gestion de matériels, dispositifs médicaux et produits
- Formation et information des nouveaux personnels et des stagiaires
- Veille professionnelle et recherche

Les 10 compétences professionnelles

Alternance de cours théoriques et de stages cliniques en équipe pluriprofessionnelle dans les structures hospitalières, extrahospitalières ou à domicile

- 1) Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier ;
- 2) Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers ;
- 3) Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens ;
- 4) Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique ;
- 5) Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs ;
- 6) Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins ;
- 7) Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle ;
- 8) Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques ;
- 9) Organiser et coordonner des interventions soignantes ;
- 10) Informer et former des professionnels et des personnes en formation.

Le programme des études

59 unités d'enseignements (UE) réparties en 6 domaines :

1. Sciences humaines sociales et droit
2. Sciences biologiques et médicales
3. Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes
4. Sciences et techniques infirmières, interventions
5. Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière
6. Méthodes de travail

Les stages d'immersion dans le milieu professionnel

60 semaines de stages cliniques indemnisés (excepté pour les étudiants en études promotionnelles) sur la durée du parcours de formation, selon les 4 typologies suivantes :

- **Soins de courte durée** : l'étudiant prendra en soins des personnes hospitalisées dans les établissements publics ou privés en médecine, chirurgie, obstétrique
- **Soins en santé mentale et en psychiatrie** : l'étudiant prendra en soins des personnes hospitalisées ou non suivies pour des problèmes de santé mentale ou de psychiatrie
- **Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation** : l'étudiant prendra en soins des personnes qui requièrent des soins continus dans le cadre d'un traitement, d'une surveillance médicale ou d'un hébergement de longue durée
- **Soins individuels et collectifs sur lieux de vie** : l'étudiant prendra en soins des personnes se trouvant dans des lieux... de vie (domicile, travail, école, ...)

Le parcours clinique :

Semestres 1 : 5 semaines

Semestre 2 : 10 semaines

Semestres 3 : 10 semaines

Semestre 4 : 10 semaines

Semestres 5 : 10 semaines

Semestre 6 : 15 semaines

Les intervenants

Formateurs en soins infirmiers, enseignants universitaires, professionnels de santé pluridisciplinaires, enseignants en sciences humaines, patients-ressources.

Les moyens et équipements pédagogiques

Salles de travaux pratiques et simulation, amphithéâtre, salles de TD et cours, CDI, plateforme numérique, portfolio de l'étudiant.

Les méthodes pédagogiques

Les cours permettent d'introduire les apports théoriques en lien avec des unités d'enseignement (UE), organisées les unes avec les autres : cours magistraux (présentiel et distanciel), travaux pratiques, travaux dirigés, travaux personnels guidés, travaux de groupe, analyses de situation, retours d'expériences, séminaires.

Un accompagnement pédagogique personnalisé de l'étudiant est mis en place dans le milieu professionnel par le tuteur de stage ainsi qu'à l'institut de formation par le formateur référent de son suivi pédagogique.

Les modalités d'évaluation :

Ce sont les partiels semestriels réalisés à l'IFSI ou sur le lieu du stage

- Travail écrit individuel ou collectif sur table, QCM, QCS, QROC, études de cas
- Évaluation orale individuelle ou collective à partir d'analyses de situations
- Examens Cliniques Objectifs Structurés (ECOS)
- Evaluations en situation simulée
- Évaluation des compétences en stage

En fonction des crédits obtenus, la Commission d'Attribution des Crédits peut autoriser un redoublement par année de formation, sous réserve des dispositions du référentiel de formation du 31/07/2009.

6 inscriptions universitaires sont autorisées.

L'étudiant peut interrompre sa formation tout en gardant le bénéfice de ses notes selon l'arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des Instituts de formation paramédicaux

https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000043660825

La validation du diplôme d'Etat d'infirmier

A l'issue de leur formation, les étudiants en soins infirmiers obtiennent le diplôme d'Etat d'infirmier et le grade Licence par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS). Le grade Licence est délivré par l'Université Paris XIII Sorbonne Paris Nord.

Ils obtiennent également l'attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU) de niveau 2 ainsi que l'attestation de service sanitaire.

Les perspectives professionnelles

Equipe pluriprofessionnelle ou de façon autonome (exercice libéral)

Etablissements de santé publics ou privés, lieux de vie (domicile, crèche), santé scolaire, service de santé au travail, santé publique, milieu carcéral, humanitaire, ...

Les passerelles et parcours de formation

- Spécialisations infirmières : bloc opératoire, puéricultrice, anesthésiste
- Management / Pédagogie : cadre de santé
- Infirmier en pratique avancée
- Etudes universitaires : masters, doctorat
- Directeur des soins

Les équivalences

Aide-soignante dès l'admission en 2^{ème} année de formation infirmière, avec 48 ECTS et la dont les 15 crédits liés aux stages ainsi que les crédits liés aux unités d'enseignement 2.10 S1 « Infectiologie hygiène », 4.1 S1 « Soins de confort et de bien-être », 4.3 S2 « Soins d'urgence », UE 5.1 S1 « Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens ».

L'Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes nécessitant un aménagement spécifique sous réserve de l'analyse de chaque situation.

Merci de nous contacter afin d'adapter votre accueil et votre parcours de formation.

Référentes Handicap : **Madame Léna VOISIN et Monsieur Thierry MAISTO**, formateurs en soins

rb.ifsu.handicap@ght-gpne.fr – 01 49 36 71 10

Le financement de la formation

-La formation infirmière est subventionnée par le Conseil Régional d'Ile de France selon critères (nous consulter)

-Pour les autofinancements ou les financements par un organisme financeur le montant des études s'élève à 8 500 euros par année de formation (nous consulter pour devis)

-Frais d'inscription : **175 euros par an** (tarif 2024)

-Contribution de Vie Etudiante et de Campus (C.V.E.C) : **103 euros par an** (tarif 2024)

La qualité de vie étudiante

Salon détente, espace restauration équipé, jardin clos, ping-pong, baby-foot, volley-ball, tables pique-nique...

Nos atouts

-Une équipe enseignante et administrative impliquée et à l'écoute des besoins des apprenants

-Un accompagnement pédagogique individualisé

-Une offre de stage diversifiée et convergente sur les 3 établissements du GHT Grand Paris Nord Est (coordination territoriale de la politique de stage) ainsi que des partenariats extérieurs

-Un cadre de formation agréable et sécurisé

Les du GHT Grand Paris Nord-Est

Possibilité d'offre de contrat d'allocation études par les 3 Centres Hospitaliers du GHT Grand Paris Nord-Est à partir de la 2^{ème} année de formation. Parcours professionnalisant.

Contact

Directrice : Mme Lydia SCHULL

Secrétariat de la formation : rb.secret.ifsu@ght-gpne.fr

01 49 36 71 10

Adresse postale

IFSU du CH Robert BALLANGER

Bâtiment 14

Boulevard R. Ballanger

93602 Aulnay sous-bois cedex

www.ch-aulnay.fr (onglet IFSU)

N° déclaration activité de formation

11 93 073 90 93

SIRET

26930116400159